

ECHALLENS

Le CSC St-Barthélemy installe huit résidents au cœur du bourg

La création de deux appartements dans un bâtiment communal va permettre à la fondation de favoriser encore plus l'intégration sociale de certains de ses résidents.

«Un petit pas pour l'homme, un grand pas en direction d'une société toujours plus inclusive». Président du conseil de la Fondation CSC St-Barthélemy, Christophe Equey n'a pas hésité à paraphraser l'astronaute Neil Armstrong pour qualifier la mise à disposition de deux appartements pour des résidents au centre d'Echallens. «Un projet extraordinaire, une formidable opportunité qui permettra à huit adultes présentant des déficiences de vivre au cœur du bourg», a-t-il précisé ensuite jeudi 1^{er} juillet dernier lors des festivités d'inauguration.

Les deux appartements (un 5,5 pièces et un 6,5 pcs) ont été aménagés dans les étages supérieurs du bâtiment communal installé sur la place de l'Hôtel-de-Ville et qui accueillait précédemment le service technique intercommunal, le contrôle des habitants et la police administrative.

Les travaux de rénovation effectués permettront également à l'Association de développement Région Gros-de-Vaud et à l'Office du tourisme de s'installer au rez-

de-chaussée ces prochaines semaines. L'ensemble a coûté 1,1 million de francs à la Commune, chiffre rappelé par le nouveau syndic d'Echallens Serge Bornick, dans un discours prononcé quelques heures seulement après avoir pris ses nouvelles fonctions. Et de souhaiter la bienvenue aux six premiers résidents «qui donneront tout son sens à notre slogan Echallens, un accueil, un art de vivre!»

Président du Conseil des résidents et futur locataire, José Nogueira a annoncé que le site avait été baptisé Citizen. «Parce que cela signifie «habitant dans la cité». «Nous nous sommes toujours rapprochés de la ville et maintenant certains d'entre nous vont y vivre!» a-t-il apprécié.

Ne restait donc à la conseillère d'Etat Rebecca Ruiz qu'à saluer «ce beau projet, porteur de sens, et révélateur d'une volonté d'ouverture et d'innovation». «Ce projet correspond parfaitement à l'esprit de la Convention relative aux droits des personnes handicapées de l'ONU, a constaté la cheffe du Département de la santé et de l'action sociale. Et il tombe d'autant plus à pic que le Grand Conseil vient de nous demander d'élaborer une loi cantonale sur le même sujet.»

SMR

Voir www.fondationcsc.ch



Derrière (de g. à dr.): la conseillère d'Etat Rebecca Ruiz, David Volet (directeur du CSC St-Barthélemy), Vilma Pirrello (syndique de St-Barthélemy) et Christophe Equey (président du conseil de la Fondation CSC St-Barthélemy). Assis devant (de g. à dr.): le syndic d'Echallens Serge Bornick et deux futurs locataires des appartements: José Nogueira et Cindy Jordan.